

Écrit par HAS - ANESM

Jeudi, 08 Mars 2012 16:34 - Mis à jour Jeudi, 08 Mars 2012 16:47



La Haute Autorité de Santé (HAS) et l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm)

publie

nt

ce jour

des

recommandations

de bonne pratique sur les interventions

éducatives et

thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent

avec autisme

ou

autres

troubles envahissants du développement (TED)

. Ces recommandations ont

pour objectif

de donner aux professionnels des repères susceptibles

d'améliorer et

d'harmoniser

le

urs

pratiques

et

de

favoriser l'épanouissement personnel, la participation à la vie sociale et l'autonomie

de l'

enfant

et

de l'

adolescent

.

Face à un sujet complexe et sensible

la HAS

et l'Anesm entendent, comme elles s'y sont tenues depuis le début de

ce

s travaux

engagés

il y a

plus

de deux ans, permettre à tous les acteurs concernés de travailler ensemble autour d'un projet

personnalisé d'interventions

initiées rapidement

, globales et coordonnées

au bénéfice des enfants

et adolescents accompagnés

.

Les recommandations élaborées conjointement par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) et la Haute Autorité de Santé

couvrent

les interventions

éducatives et

thérapeutiques à mettre en place pour les enfants et les adolescents

avec autisme

ou autres TED

. Elles

succèdent à

d'autres travaux consacrés à l'autisme et aux TED déjà publiés par les deux institutions

:

l'

«

[Ét](#)

[a](#)

Écrit par HAS - ANESM

Jeudi, 08 Mars 2012 16:34 - Mis à jour Jeudi, 08 Mars 2012 16:47

t
d
es connai
s
sa
n
ces

»

publié par
la HAS
en janvier
2010

,

|

a
recommandation

«

[Pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme ou autres TED](#)

»

publiée en janvier
2010

par

l'A

nesm

centrée sur le respect

,

la dignité et

les

droits des personnes avec TED

et les deux recommandations relatives au diagnostic, chez l'enfant (F

édération française de psychiatrie

/HAS

en

2005) et chez l'adulte (HAS

en

2011)

.

Dialogue et concertation

Pour élaborer ces recommandations, la HAS et l'Anesm ont opté pour la méthode du consensus formalisé avec la volonté, sur un sujet complexe, sensible et où les données scientifiques manquent parfois, de s'appuyer sur l

es

nombreux

points de convergence entre le

s différents acteurs

:

associations de personnes

présentant des

TED elles-mêmes,

associations de famille et professionnels

. Ces recommandations sont le fruit d

,

u

n

travail

de deux ans

ayant mobilisé

14

5

experts, complété par une consultation publique

à laquelle ont répondu plus de

180

organisations

. Elles

se déclinent autour

d'un axe fort

:

la mise en place précoce, par d

es professionnels

formés, d'

un projet personnalisé d'interventions adapté et réévalué régulièrement pour chaque enfant ou adolescent

avec

TED.

Un diagnostic et une évaluation précoces : pré-requis indispensables aux interventions

L'hétérogénéité des profils cliniques et de l'évolution des enfants/adolescents avec TED impose une évaluation régulière au minimum une fois par an par l'équipe d'interventions, afin d'ajuster les interventions proposées. Cette évaluation vise à mettre en avant

- | es potentialités et
- | es capacités adaptatives de l'enfant et à déterminer ses besoins
- . Elle explore l'ensemble des
- « domaines de vie
- » de l'enfant
- :
- domaines de la communication et du langage, des interactions sociales, des émotions et du comportement
- ,
- domaine
- s
- cognitif, sensoriel et moteur, somatique,
- ainsi que l'autonomie dans les activités quotidiennes et les apprentissages, notamment scolaires et préprofessionnels.

Proposer un projet personnalisé d'interventions précoces, globales et coordonnées

La HAS et l'Anesm recommandent que le projet personnalisé d'interventions couvre tous ces domaines et soit élaboré en partenariat avec les parents et leur enfant.

Des interventions globales et coordonnées sont recommandées particulièrement si elles sont débutées avant 4 ans et dans les 3 mois suivant le diagnostic.

Les interventions seront fondées sur une approche éducative, comportementale et développementale qu'il y ait ou non retard mental associé

.
Les familles et les enfants pourront par exemple adopter
,
avec l
,
ensemble des professionnels concernés
né
s
,
des interventions
fondée
s
sur l'analyse appliquée du comportement dites ABA
, des interventions développementales telles que mises en œuvre dans les programmes TEACCH ou des prises en charge intégratives, type thérapie d'échange et de développement
.

Donner une vraie place à l'enfant et à sa famille

L'attention portée à la place et à la singularité de la famille et de l'enfant dans l'accompagnement est le message fort de ces recommandations

Il est essentiel de proposer à l'enfant, même en l'absence de développement de la langue orale, des interventions spécifiques visant la communication, éventuellement à l'aide d'outils de communication dite alternative ou augmentée

Pour assurer le succès de la mise en place du projet personnalisé d'interventions

il est important que la famille soit associée, puisse participer aux séances si elle le souhaite ou bénéficier

d'un accompagnement spécifique et formateur.

Par ailleurs, il est recommandé aux parents d'être particulièrement prudents vis-à-vis d'interventions présentées comme permettant de supprimer complètement les manifestations des TED, voire de guérir totalement leur enfant car aucun élément probant ne permet d'envisager une telle efficacité. Ils doivent être également vigilants vis-à-vis des méthodes exigeant

Écrit par HAS - ANESM

Jeudi, 08 Mars 2012 16:34 - Mis à jour Jeudi, 08 Mars 2012 16:47

une
exclusivité de l'accompagnement, car l'abandon d'interventions peut présenter un
danger ou induire une perte de
chances pour
l'enfant ou l'adolescent suivi.

Consultez les documents en ligne sur www.has-sante.fr et sur www.anesm.sante.gouv.fr